



Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

172^e Année – N° 100

PORT-AU-PRINCE

Mercredi 28 Juin 2017

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- Arrêté nommant le citoyen Vilma MAX ANDRÉ, Directeur général du ministère des Travaux Publics, Transports et Communications.

RÉSOLUTION

- Résolution du Sénat de la République pour instituer l'état d'urgence dans la région du Grand Sud (Nippes, Sud'Est, Sud, Grand'Anse) et l'urgence environnementale à l'échelle nationale.

CORRESPONDANCE

- Correspondance d'un groupe de Députés au Président de la République pour instituer l'état d'urgence environnementale sur toute l'étendue du territoire national.

AVIS

- Extraits du Registre des Marques de Fabrique et de Commerce.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment les articles 136 et 142 ;

Vu le décret du 18 octobre 1983 organisant le département ministériel des Travaux publics, Transports et Communications ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique ;

Vu la loi du 4 octobre 2006 fixant le nombre des ministères à dix-sept (17) et leur dénomination ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Directeur général du ministère des Travaux publics, Transports et Communications ;

Sur le rapport du ministre des Travaux publics, Transports et Communications ;

Et après délibération en Conseil des ministres ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le citoyen Vilma MAX ANDRÉ est nommé Directeur général du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications.

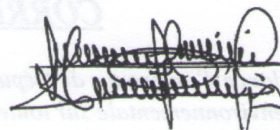
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté à la diligence du Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 26 juin 2017, An 214^e de l'Indépendance.

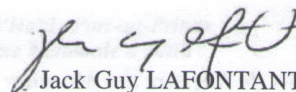
Par :

Le Président



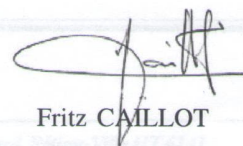
Jovenel MOÏSE

Le Premier ministre



Jack Guy LAFONTANT

Le Ministre des Travaux Publics,
Transports et Communications



Fritz CAILLOT